

Création de Société par Actions Simplifiée**ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

CCM COUTANCES, 15 RUE TOURVILLE 50200 COUTANCES déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Madame JUGELE Stéphanie, représentant de la société SAS A2TO S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 1 BIS RUE PAUL LETAROUILLY 50200 COUTANCES, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
JUGELE Stéphanie	50	500 €
BEAUFILS Pauline	50	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

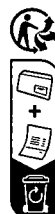
La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

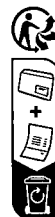
Le 24 juillet 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Caisse de Crédit Mutuel
DE COUTANCES
15, Rue Tourville - 50200 COUTANCES
☎ 0 820 025 793 (Service 0,12 € TTC/min - Prix Appel)
Fax 02 33 19 03 59 - Coutances 314 636 408

JST14





Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM COUTANCES, 15 RUE TOURVILLE 50200 COUTANCES déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Madame JUGELE Stéphanie, représentant de la société SAS A2TO S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 1 BIS RUE PAUL LETAROUILLY 50200 COUTANCES, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
JUGELE Stéphanie	50	500 €
BEAUFILS Pauline	50	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 24 juillet 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

Caisse de Crédit Mutuel
DE COUTANCES
15 rue Tourville - 50200 COUTANCES
☎ 0 820 025 793 (Service 0,12 € TTC/min + Prix Appel)
Fax 02 33 19 03 59 - Coutances 314 636 408

Création de Société par Actions Simplifiée**ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

CCM COUTANCES, 15 RUE TOURVILLE 50200 COUTANCES déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Madame JUGELE Stéphanie, représentant de la société SAS A2TO S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 1 BIS RUE PAUL LETAROUILLY 50200 COUTANCES, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
JUGELE Stéphanie	50	500 €
BEAUFILS Pauline	50	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 24 juillet 2025

Le déposant

("lu et approuvé" + signature)

JST14

Caisse de Crédit Mutuel
DE COUTANCES
15, Rue Tourville - 50200 COUTANCES
☎ 0 820 025 793 (Service 0,12 € TTC/mn+ Prix Appel)
Fax 02 33 19 03 59 - Coutances 314 636 408

